

Conseil Syndical de la Vigneraie du 07 Septembre 2011

Membres du C.S Présents	Mrs : Masson, Senevat, Thomas, Rolland, Roux, Fromentin	Mme : Raposo-Monteiro, Soetaert
Autre(s) participant(s)	Mr Attard (Cabinet Geniez)	
Rédacteur/trice du CR	Mr Masson	

Thème 1 : Point sur les ascenseurs

Les travaux concernant la deuxième tranche ont débuté le 29 juillet.

Le conseil syndical a rencontré l'équipe AFEM pour faire le point sur l'entretien des appareils et en particulier sur le secours porté aux personnes bloquées dans les appareils. Nous avons demandé de raccourcir le temps d'intervention.

Un réglage sur les fermetures de portes palières est en cours sur les ascenseurs déjà mis aux normes.

Thème 2 : Point sur le chauffage

Notre conseiller de la société DDBE nous informe sur la prise en compte du contrat par la CIEC suite à la reprise de la SEPT depuis le 1er janvier 2011.

Nous vous tiendrons informés sur la suite des entretiens.

Les travaux permettant d'éviter les vibrations ressenties par les résidents du bâtiment Rameau sont terminés.

Thème 3 : Point sur les impayés

A la fin août le montant des impayés s'élevait à 97.000 Euros (fin juin, il était de 130.000 Euros). Notre syndic suit les créances et fait le nécessaire pour inciter les copropriétaires à les régler. Le conseil syndical suit avec une très grande attention cette question des impayés.

Thème 4 : Point sur les travaux

Les travaux sur les enrobés ont été effectués fin juillet. 15% d'enrobés ont été faits en plus par rapport au devis initial, sans frais supplémentaire.

L'élagage des arbres sera effectué courant octobre.

Nous sommes en attente d'une date pour les travaux de reprise de béton sur les bâtiments.

Thème 5 : Tour de table

Mme Montero demande au syndic de voir le problème de fermeture de la cave du bâtiment Grand Debussy et de faire le nécessaire pour faire réparer la porte du vide ordure du 8 Debussy.

Mr Fromentin demande à ce que les enfants ne jouent pas avec les portes des halls. Cette remarque a été reprise par l'ensemble des membres du conseil syndical.

Nous vous rappelons que vos enfants doivent être surveillés et que toute dégradation sera directement imputée aux parents concernés.

Mr Masson demande la possibilité de faire entretenir les aires de jeux par le gardien, en particulier le binage de l'herbe qui gagne du terrain.

*Pour le CS, le président,
Jean MASSON*